



UN SEUL PLAN LOCAL D'URBANISME partagé par 10 communes

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) formalise les projets d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Il répond aux problématiques quotidiennes des habitants en matière d'habitat, d'équipements publics, d'emploi, de cadre de vie, de transports et déplacement, d'environnement, de paysages...

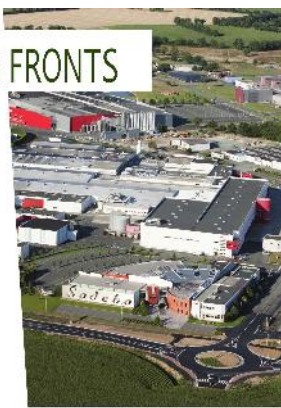
Le PLUi définit les règles applicables aux permis de construire et aux différentes autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des communes. Il détermine les droits à construire de chaque parcelle, publique ou privée.

Aujourd'hui en cours d'élaboration, il deviendra le document d'urbanisme de référence des 10 communes de la Communauté de Communes Terres de Montaignu, à l'horizon 2018.

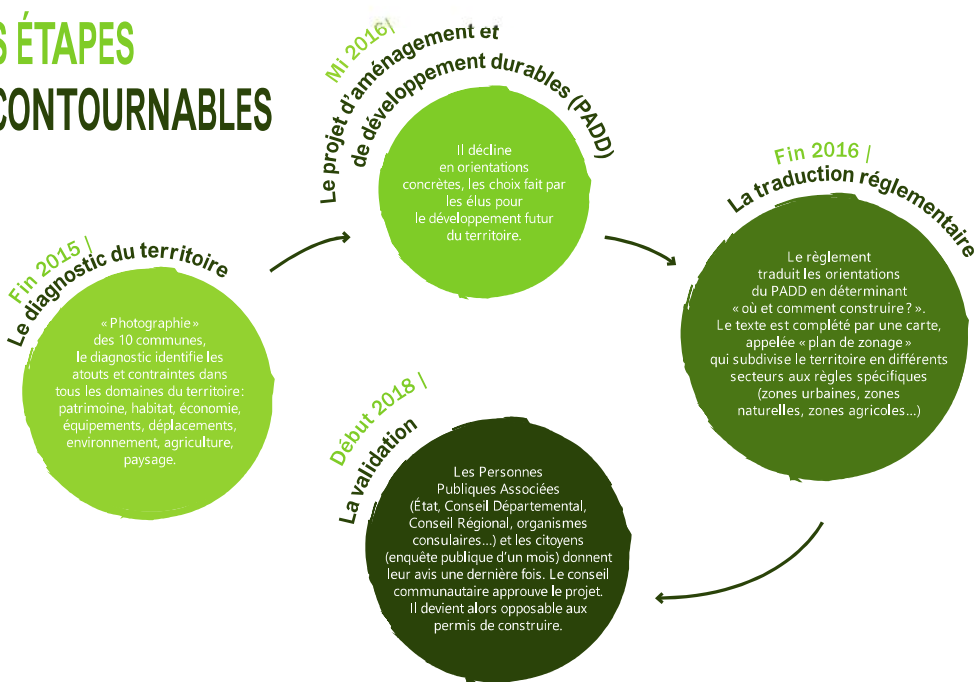


DES AMBITIONS SUR TOUS LES FRONTS

- **EXPRIMER LE PROJET DE TERRITOIRE**
« Terres de Montaignu »
- **RECHERCHER LA QUALITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT** du territoire
- **RÉPONDRE ENSEMBLE AUX BESOINS DES HABITANTS** de manière globale
- **ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE L'HABITAT** partagée et cohérente
- **SATISFAIRE AUX OBLIGATIONS** réglementaires en inscrivant le PLUi dans une **DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**
- S'adapter à la **DIVERSITÉ DE NOTRE TERRITOIRE**



LES ÉTAPES INCONTOURNABLES



LA CONCERTATION AU CŒUR DU PROJET



S'INFORMER

- **Site internet** www.terresdemontaignu.fr, rubrique Vivre / PLUi
- **Articles dans les bulletins communaux**
- **Lettre d'information** à chaque étape
- **Exposition** évolutive dans chaque mairie

S'EXPRIMER

- **Adresse mail spécifique** : plui@terresdemontaignu.fr
- **Réunions publiques** à chaque étape
- **Registre** d'expression dans chaque mairie
- **Forums** des acteurs locaux

CONTACT

Communauté de communes Terres de Montaignu - Direction des Etudes et de l'Aménagement
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU Cedex
Tél. 02 51 46 45 48